

dans un parc national, on songeait uniquement au potentiel d'énergie électrique. Le dommage que pouvaient subir le milieu naturel, la vie sauvage, une éventuelle industrie touristique, ne pesait jamais dans la balance. Nous avons été prodigues. Lorsqu'il est question d'aménagement général des ressources, toutes les provinces et l'ensemble du pays—tous les pays, en fait—devraient avec soin en apprécier les divers aspects. C'est ainsi que nous devons considérer la situation; autrement, nous pourrions souvent avoir fait plus de tort que de bien alors que nous cherchions à mettre une ressource en valeur. Je voudrais verser un court passage au compte rendu afin de montrer ce qui s'est passé dans le monde entier en matière d'exploitation des ressources. Voici:

• (8.10 p.m.)

Si l'histoire nous démontre quelque chose, c'est qu'une région économique dotée de ressources naturelles s'appauvrit à mesure qu'on les extrait. Les régions où elles abondaient aux États-Unis sont aujourd'hui les plus pauvres. La région des Appalaches, qui s'étend de la Pennsylvanie à l'Alabama, produisait pour 500 milliards de richesses brutes destinées aux marchés du monde entier et c'est la région à prédominance blanche la plus pauvre des États-Unis.

Vous savez, monsieur l'Orateur, cela s'applique non seulement à notre voisin du Sud mais aux régions du Canada où l'exploitation des ressources n'a pas été effectuée, dans bien des cas, comme il l'aurait fallu. Il en est résulté à la longue des zones complètement dévastées. J'espère que les personnes chargées de nos parcs et de nos autres ressources essaieront d'éviter que cela arrive à nos régions encore sauvages.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de l'un de nos admirables parcs nationaux, le parc national Glacier, dans les Rocheuses. Le parc est contigu au nord de ma circonscription. Ce parc national, qui s'étend de part et d'autre de la route transcanadienne, est vraiment formidable. Il comporte un certain nombre de futaies que le gouvernement a entrepris de racheter aux propriétaires. J'ignore où en sont les négociations. L'an dernier des pourparlers étaient en cours et j'espère que toutes les futaies ont été acquises et que le gouvernement possède chaque pouce de ce beau parc national. A mon avis, les droits de l'individu sont en cause et, lorsqu'on réserve une zone déterminée en vue d'aménager un parc, l'expropriation des futaies et autres espaces devrait donner lieu à une compensation intégrale. Le gouvernement fédéral devrait avoir complètement sous son contrôle de telles zones, à tous égards. J'estime qu'il s'agit là d'une conception de la propriété des parcs qui est généralement acceptée au Canada.

Pour illustrer mon exposé, je parlerai du Parc national Glacier qui n'est qu'un des nombreux parcs au Canada. A l'intérieur, il y a des grottes remarquables, les grottes Nakivu. Ces cavernes, de dimensions plus considérables qu'on ne le croyait au début, suscitent un intérêt de plus en plus enthousiaste. Elles sont les grottes les plus impressionnantes du Canada, mais peut-être de tout l'hémisphère occidental. Sauf erreur, la direction des parcs du ministère étudie à l'heure actuelle la possibilité de les exploiter.

Ce que je veux signaler, c'est que les autorités connaissent depuis bien des années l'existence de ces grottes. D'après mes informations, elles ont été découvertes en 1904 par un habitant de Revelstoke nommé Deutschman. Selon la coutume de l'époque, il avait jalonné deux concessions minières autour des cavernes pour protéger ses intérêts. L'année suivante, la Couronne, par l'entremise du directeur des parcs nationaux en Colombie-Britannique, je pense, achetait ces droits miniers à raison de \$5,000. C'était un homme d'affaires averti et il sut conclure la vente. Tout au début, ces cavernes servaient au Canadien Pacifique d'attrait touristique. L'histoire des chemins de fer au parc national Glacier est pleine de faits saillants. Le CP, je le répète, a su voir la bonne affaire. Autrefois, avant qu'on ne perce le tunnel Connaught sous la montagne, la voie ferrée longeait la passe Rogers. Et les touristes venaient de partout dans le monde pour contempler ces cavernes, merveilles de la nature. Mais, petit à petit, on en mésusa. On entreprit des travaux de rénovation, mais quand éclata la crise, toute réfection cessa, puis on ferma les cavernes. Ces dernières années, des fonctionnaires de la Direction des parcs du ministère ont exploré les grottes et se sont aperçus qu'elles étaient beaucoup plus vastes qu'on ne l'avait d'abord cru. Je souhaite voir le gouvernement étudier la question, car ces cavernes sont l'une des merveilles naturelles du pays et attireraient les touristes à ce parc national. En outre, ce réseau de cavernes ne constitue pas le seul centre d'intérêt du parc dont le décor et les promenades dépassent en beauté la plupart des sites de l'Amérique du Nord.

Je crains que la société de la Couronne établie en vertu du bill à l'étude ait tendance à investir des capitaux dans cette partie du parc qui attire beaucoup de visiteurs plutôt que de mettre en valeur une de ces attractions naturelles. C'est pourquoi j'ai le sentiment que le bill s'engage peut-être dans la